

MEGAFLEX

MORTIER-COLLE DE PERFORMANCE SUPÉRIEURE

PROFIX



Recommandé pour l'installation de tuiles allant jusqu'à 20" X 20" horizontalement et 15" X 15" verticalement sans aucun affaissement.

MEGAFLEX rencontre ou dépasse les normes de l'industrie*:

CGSB

- CGSB 71-GP-30M, Type 2

ANSI

- ANSI A118.4.

- ANSI A118.11

* Voir le lexique à la fin

Description

MEGAFLEX est un mortier-colle de haute performance aux polymères en poudre utilisé pour la pose mince de carreaux de céramique, de porcelaine, d'ardoise, de marbre, de granite ou toutes pierres naturelles sur les murs ou les planchers. Ce mortier est recommandé pour la plupart des usages résidentiels et commerciaux légers et lourds, à l'intérieur et à l'extérieur*.

Caractéristiques

- Fortifié aux polymères
- Très haute performance
- Simple à mélanger (ajouter seulement de l'eau)
- Facile d'utilisation
- Peut être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur
- Composante du système de garantie Protherm

Formats

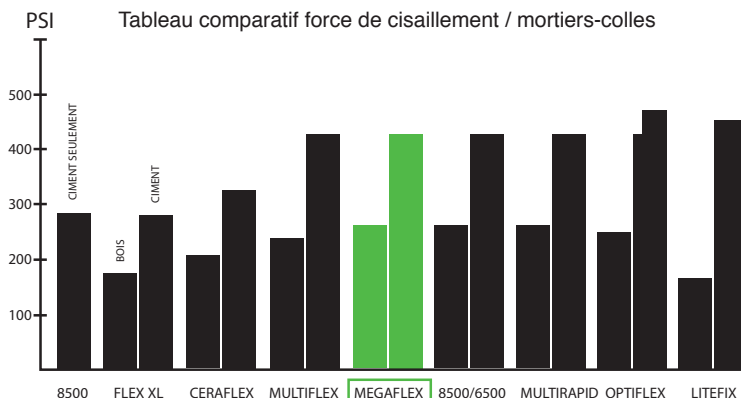
- Offert en boîte de 4,5kg (10 lbs)
- Offert en sac de 11,33kg (25 lbs) – 108 par palette
- Offert en sac de 22,67kg (50 lbs) – 49 par palette

* Pour l'installation sur des murs commerciaux extérieurs, utiliser le 8500/6500 de PROFIX.



Données techniques @ 22°C

Vie en pot	2 heures
Temps d'ouverture	30 minutes
Prise initiale	24 heures
Prise finale	28 jours
Résistance au cisaillement :	
Tuile/Contreplaqué	260 psi (28 jours)
Tuile/Tuile (porcelaine)	500 psi (28 jours)
Niveau de VOC	0 g/L

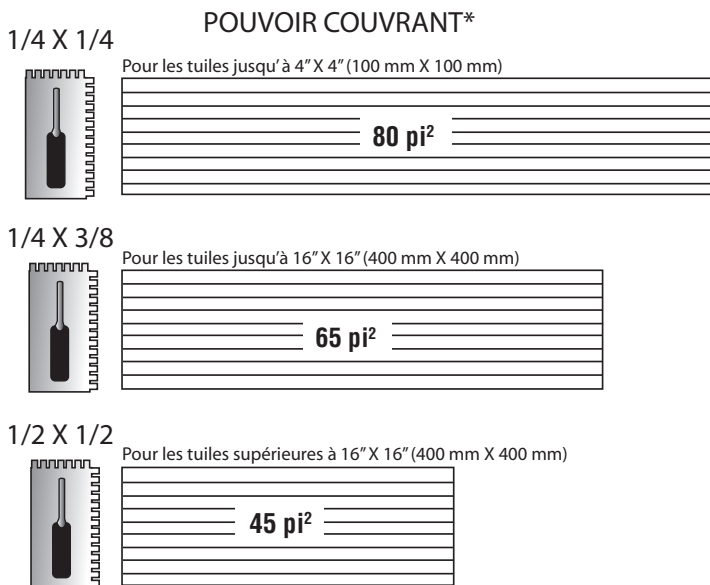


Couleurs

Gris et blanc

Quel type de truelle dois-je utiliser pour une installation de pierres naturelles ou de céramiques? Une installation extérieure nécessite une couverture à 95%, tandis qu'une installation intérieure requiert un minimum de 80%. Étendre du mortier à l'endos des carreaux aidera à atteindre un plus grand pourcentage de couverture.

Pour un sac de 22 kg :



* Ces données de consommation sont approximatives. Le pouvoir couvrant est en lien avec la truelle utilisée et l'état du substrat.

Vie du produit

MEGAFLEX : 12 mois suivant la date de fabrication (dans un endroit sec et tempéré). L'humidité réduira considérablement la durée de vie du produit.

Surfaces recommandées

Il est toujours recommandé de faire un test sur une petite surface afin de s'assurer de la conformité de celle-ci.

- Ciment complètement sec (28 jours)
- Blocs de béton
- Plâtre de gypse (apprêté au latex seulement)
- Briques existantes
- Panneaux de gypse (apprêtés au latex seulement)
- Panneaux de ciment
- Contreplaqué grade extérieur (endroit intérieur au sec seulement)
- Planchers en terrazzo*

- Carreaux de céramique non émaillée*
- Planchers de vinyle non coussiné*
- Tuiles de vinyle / amiante*
- Vieille colle noire*

* Voir section «Notes techniques»

Notes techniques

- Éviter toute circulation pendant au moins 24 heures.
- Joints d'expansion : ne pas couvrir les joints d'expansion avec du mortier.
- Les résidus de colle noire et les carreaux de vinyle doivent idéalement être retirés de la surface et celle-ci doit être nettoyée de tout résidu. Le mortier adhèrera aux résidus de colle noire et aux carreaux de vinyle non coussiné, mais ceux-ci pourraient un jour se décoller. Nous ne pouvons donc pas garantir les résultats.
- Utiliser du mortier blanc lors de l'installation de marbre blanc ou de pierre pâle.
- Certaines pierres naturelles requièrent des méthodes d'installation particulières, renseignez-vous auprès de votre détaillant.
- Ne pas utiliser dans la piscine.
- Lors d'une installation sur des tuiles existantes, on doit s'assurer que celles-ci sont bien en place et qu'elles ont une bonne porosité. Pour ce faire, il est suggéré de scarifier la surface et d'appliquer un apprêt (PX PRIMER) avant de procéder à la pose.

Instructions

Support

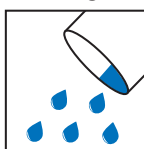
Le support est sans doute l'étape la plus importante afin de vous assurer une installation sans tracas à long terme. Référez-vous au bulletin technique «Supports recommandés» sur le site internet. Le support doit être conforme aux règles établies par l'ACTTM et le TCA.

Préparation de la surface



Les surfaces qui recevront le ciment-colle doivent être sèches, solides et exemptes de tout produit (cire, scellant, etc.) qui pourrait nuire à l'adhérence (conformément aux standards de l'industrie tel que stipulé par l'ACTTM et le TCA).

Mélange



Dans un contenant propre, ajouter MEGAFLEX à l'eau tout en mélangeant lentement jusqu'à l'obtention d'une pâte de consistance uniforme et crémeuse. Laisser reposer 10 minutes et mélanger à nouveau. Si vous utilisez un mélangeur, assurez-vous de mélanger à basse vitesse de façon à ne pas emprisonner d'air à l'intérieur du mélange. Ne pas rajouter d'eau ou de poudre après avoir remélangé. Le matériel peut épaissir légèrement durant l'utilisation, le mélanger à nouveau sans ajouter d'eau.

Ratio: approximativement 5.L d'eau pour 22.7KG de poudre.

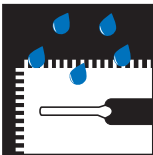
Application



Utiliser une truelle dentelée suffisamment profonde pour assurer un lien complet entre le mortier et l'endos du carreau de céramique (dents profondes de 1/4" X 3/8"). Il est à noter que l'ACTTM suggère l'application de colle sur la surface ainsi que sur le carreau lorsque celui-ci est plus grand ou égal à 12" X 12". Avec le côté plat de la truelle, appliquer en

exerçant une pression une mince couche de mortier puis appliquer de nouveau une couche avec le côté dentelé de la truelle. Ne pas étendre plus de mortier que vous ne pouvez couvrir en 20 minutes. Toutes les truelles doivent être dentelées carrées et non en «V». Déposer le carreau avec une ferme pression tout en exerçant un mouvement de torsion pour assurer un contact parfait du carreau avec le ciment-colle avant qu'un film apparaisse sur le mortier. Battre en place les carreaux immédiatement après leur installation. Faire tout ajustement immédiatement. Assurez-vous de laisser libre de mortier 2/3 de la hauteur du joint afin de s'assurer, lors de la pose de coulis, qu'il aura suffisamment de place pour bien se solidifier.

Nettoyage



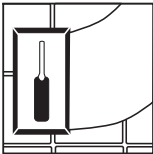
Bien nettoyer les outils avec de l'eau pendant que le produit est frais.

La Cure



Laisser sécher au moins 24 heures avant de tirer les joints @ 22°C. Il est à noter que plus la température est basse, plus le temps de séchage peut être long. On ne doit jamais essayer d'accélérer le temps de séchage. Une circulation légère est permise après 24 heures, mais seulement pour tirer les joints. Un minimum de 48 heures est nécessaire avant de replacer les meubles ou les fournitures. 7 jours sont nécessaires afin de permettre une circulation lourde. Le durcissement complet se fera en 28 jours.

Entretien



Aucun entretien particulier n'est nécessaire étant donné la nature du produit.

Pour jointoyer, utiliser le coulis sans sable PROFIX POLY 600, le coulis avec sable PROFIX POLY 500 ou l'époxy PROFIX POLY 700 lorsqu'une résistance aux taches est nécessaire.

Restrictions

- La température doit minimalement se maintenir à 10°C pendant 28 jours afin que le ciment puisse atteindre sa cure finale et complète, et par conséquent, toute sa force.
- Ne pas utiliser sur des panneaux d'aggloméré, de masonite, de lauan, d'amiante ou des matériaux semblables ou instables. Ne pas utiliser sur du bois franc ni sur du métal.

Garantie

Le produit est garanti pour une période de 10 ans pour une installation à l'intérieur et de 5 ans pour une installation à l'extérieur. Si le produit est utilisé sur un câble chauffant, il est garanti pour une période de 7 ans. Dans le cas d'une installation à l'intérieur, la garantie peut être bonifiée à 15 ans si vous respectez certaines conditions. Voir la section «Garantie» sur le site internet pour tous les détails.

LEED



Leadership in Energy & Environmental Design (LEED) est un système d'évaluation pour bâtiment écologique qui conçoit, exploite, compare et certifie les bâtiments durables partout sur la planète. Le Conseil du bâtiment durable du Canada certifie le projet en fonction du total de points obtenus après des vérifications et un examen de la documentation soumise par l'équipe de conception et de construction.

Qualité des environnements intérieurs :

Crédit QElc3.2 option 3 - Qualité de l'air intérieur
Crédit QElc4.1 - Matériaux à faible émission

Matériaux et ressources :

Crédit MRc5.1 - 10% de matériaux d'extraction et de fabrication régionale
Crédit MRc5.2 - 20% de matériaux d'extraction et de fabrication régionale

Référez-vous au site internet de PROFIX pour les lettres de certification.

Précautions



Ce produit contient du ciment et de la silice, ce qui peut irriter la peau et les yeux. Éviter les contacts avec la peau de façon prolongée. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau.

Santé et Sécurité

Consulter la fiche signalétique sur le site internet pour les procédures de manipulation sécuritaires.

Support technique

Pour toutes questions, veuillez contacter notre service à la clientèle PROFIX au numéro sans frais : 1-800-463-6850

info@profixsystems.com

PROFIX est une marque enregistrée.

La Margna inc.
412, St-Sacrement Québec, Québec
G1N 3Y3 CANADA
Tél. : (418) 688-8286
Fax : (418) 688-2070

www.profixsystems.com

Lexique

Vie en pot (pot life) : Limite de temps pendant lequel le produit peut rester dans la chaudière et demeurer utilisable. Après ce temps, le produit sera beaucoup plus difficile à utiliser et commencera à sécher, rendant le travail et le produit beaucoup moins efficaces.

Temps d'ouverture (open time) : Limite de temps dont vous disposez pour installer vos tuiles une fois le mortier appliqué au substrat. Après ce délai, un film apparaîtra sur la surface du mortier et réduira progressivement la prise, donc la force du mortier. Il est déconseillé d'installer des tuiles sur du mortier étendu depuis plus longtemps que la limite indiquée.

Prise initiale (initial set) : Temps minimum à respecter avant de permettre une circulation légère (ex. : le poids d'une personne). Avant le temps indiqué, il faut éviter toute circulation.

Prise finale (final set) : Prise finale du produit.

Résistance au cisaillement (shear strength) : Force du mortier indiquée en psi.

DRAFT ISO 13007 (À VENIR) :
ISO 13007 est essentiellement une combinaison de standards européens, britanniques et américains pour les adhésifs à céramique.

Les symboles d'adhésion :

C désigne un adhésif cimentaire contenant du ciment, des agrégats et des additifs organiques. L'adhésif a besoin d'être mélangé à de l'eau ou à un liquide pré-mélangé avant d'être utilisé.

D désigne un adhésif pré-dispersé. En d'autres termes, il s'agit d'un adhésif pré-mélangé, prêt à être utilisé, fabriqué avec un polymère à base d'eau, des additifs organiques et des fillers minéraux.

R désigne un adhésif réagissant avec une résine synthétique, des additifs organiques ainsi que des fillers minéraux.

Les symboles de performance :

1 l'adhésif rencontre les niveaux de test minimums qui sont obligatoires pour ce type d'adhésif.

2 l'adhésif rencontre les niveaux de test minimums (en 1) et d'autres tests applicables d'un niveau supérieur.

F l'adhésif rencontre les critères pour un mortier à prise rapide.

T l'adhésif rencontre les critères pour un mortier sans glissement.

E l'adhésif rencontre les critères pour un mortier à prise initiale allongée.

ANSI :

Mortier à couche mince (ANSI A118.1-1999) : Un mélange de ciment Portland, de sable et d'un agent de rétention d'eau qui est utilisé pour coller des carreaux sur du béton sec de 28 jours, de la maçonnerie, du ciment ou d'autres surfaces qui sont solides et propres.

Mortier de ciment Portland renforcé aux polymères (ANSI A118.4-1999) : Un mélange unique incorporant une poudre latex redispersable dans un sac, généralement connue sous l'appellation « mortier modifié aux polymères ». Recommandé pour usage modéré, léger et résidentiel. Des mortiers ayant une grande teneur en polymères peuvent être utilisés pour un niveau de trafic plus élevé.

Mortier de ciment Portland renforcé aux polymères pour usage sur le contre-plaqué (ANSI A118.11-2000) : Mortier modifié en poudre fabriqué à partir de ciment Portland dans lequel des polymères ont été incorporés sous forme de poudre ou de latex pour l'adhésion de tuiles sur du contreplaqué de grade extérieur, dans des endroits intérieurs et secs seulement. Lorsqu'un latex liquide doit être ajouté, il remplace l'eau généralement utilisée. Suivre les recommandations du fabricant.

CGSB :

Rencontre ou dépasse les normes ONGC 71-GP-30M type 2 du «Canadian General Standards Board».

Responsabilité

Avant d'employer lesdits produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités de quelque nature que ce soit à cet égard. Par conséquent, nous déclinons toute responsabilité envers quiconque pour tout dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de nos produits de façon non conforme aux modes d'emploi spécifiés par La Margna inc.

1 avril 2010